



21 octobre 2008

Info-négo

Habituellement, l'Info-négo ne paraît que s'il y a des nouvelles importantes à diffuser ou à la fin d'une séance de négociation. Nous avons cru bon de faire exception à la règle afin de répondre à certaines questions que vous pourriez avoir au sujet des tactiques dilatoires utilisées par l'employeur.

Nous avons présenté notre proposition à l'employeur hier soir vers 18 h 30. Plus de 24 heures se sont écoulées, et nous attendons toujours sa réponse.

Ne perdons pas de vue les vrais problèmes : un régime régressif d'invalidité de courte durée, une offre salariale lamentable et toutes les autres concessions mesquines que propose l'employeur.

L'employeur semble avoir adopté la même approche dans ses communications avec nos membres, en colportant des demi-vérités avant même que la négociation n'ait commencé.

Nous ne voulons pas nous chamailler à propos de la disponibilité des parties à la table de négociation. Ce qui compte, c'est le contenu de l'entente. Nous voulons simplement négocier la meilleure convention collective possible et nous y consacrerons le temps et les efforts qu'il faudra.

Votre équipe de négociation SEPC-AFPC